

MAÎTRISER LA TECHNOLOGIE DE LA PEINTURE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Être capable de reconnaître les différents subjectiles et de déterminer les travaux les plus adaptés à chaque cas. Défendre les intérêts de l'entreprise en s'appuyant sur les DTU. Limiter les sinistres par la connaissance et la prévention des risques.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel administratif des entreprises de peinture ou salariés des entreprises de finition souhaitant maîtriser la technologie des travaux intérieurs et extérieurs.

PRÉREQUIS :

Niveau Cinquième recommandé. Maîtrise du français parlé et écrit.

TYPE DE FORMATION :

Formation modulaire individualisée. Les périodes de formation se déroulent en alternance avec des périodes de retour en entreprise.

Rythme des séquences de formation : 7 modules de 3 jours consécutifs répartis sur 9 mois.

DURÉE :

147 heures en 7 modules de 3 jours soit 21 jours.

HORAIRES :

De 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Code : TLTP

CONTENUS PÉDAGOGIQUES :

❑ LE MATÉRIEL

- Les outils utilisés pour :
 - les travaux préparatoires ;
 - les travaux d'apprêt ;
 - l'application de peinture ;
 - le collage des papiers et des revêtements muraux ;
 - les travaux de décor et les peintures décoratives.
- La mécanisation.
- La caisse à outils du Peintre.
- Les échafaudages et les agrès
- Le coût et l'entretien du matériel.
- Les dangers liés à l'utilisation du matériel.

❑ LES SUBJECTILES

- La terminologie tous corps d'état.
- Définition et technologie des différents types de support livrés au Peintre :
 - les supports livrés par le Maçon ;
 - le plâtre et ses dérivés ;
 - le bois et les dérivés du bois ;
 - les métaux ;
 - le PVC et les matériaux similaires ;
 - les fonds anciens en travaux de rénovation.
- La réception et l'acceptation des fonds avant travaux de peinture.

❑ LES TRAVAUX EXTÉRIEURS

- Rappel des travaux sur les subjectiles extérieurs neufs et anciens.
- Les limites des travaux extérieurs.
- Les garanties légales et contractuelles spécifiques à ces travaux.
- Les familles de produits utilisés pour les ravalements.
- Les sujétions d'exécution.
- Les obligations de l'entreprise et des clients.
- Rappel sur la sécurité et la prévention pour l'exécution de travaux en hauteur.
- Les conditions d'exécution des travaux.

❑ LES DTU DE LA PEINTURE-FINITION

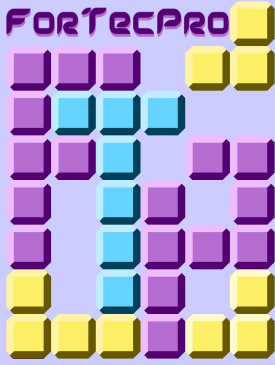
- Présentation des DTU relatifs à la peinture-finition.
- Rappel des Normes Françaises (NF).
- Les modalités de rédaction des DTU.
- La référence aux DTU des autres corps d'état.
- Les conditions d'application des DTU selon le type de marché (marché public ou marché privé).
- L'application du DTU en l'absence de précision dans les documents contractuels du marché.
- Les qualités de finition A, B et C.
- L'obligation de résultat.
- La responsabilité de l'entreprise.
- Les risques encourus en cas de non respect des prescriptions des DTU.

❑ LE CONTENU DES DTU

- Rappel de la définition des termes techniques utilisés.
- L'étude des différents chapitres.
- La classification des produits.
- Les tableaux de prescription des travaux en fonction du subjectile et de la finition.
- Les travaux d'apprêt et de finition hors du champ d'application des DTU.
- Les conditions d'exécution et de réception des travaux de peinture-finition.

❑ L'UTILISATION DES DTU PEINTURE-FINITION PAR L'ÉTUDE DE CAS

- Rechercher l'état de finition d'un subjectile avant peinture.
- Rédiger ou corriger les timbres d'un devis en respectant les DTU.
- Réagir à une prescription stipulée sur les documents contractuels contraire aux DTU.
- Vérifier la conformité des conditions d'exécution des travaux.
- L'implication de la qualité de finition demandée sur les travaux à exécuter.



SESSIONS DE FORMATION :

Les sessions de formation se déroulent de fin septembre à début mai.

Il est possible d'intégrer la formation toute l'année selon le niveau d'études et de connaissances du stagiaire (nous contacter).

LIEU DE FORMATION :

FORTEC PRO
11, rue Maurice Bouchor,
93100 MONTREUIL.

MOYENS D'ACCÈS ET HÉBERGEMENTS :

Consultez notre site Internet "fortecpro.com", rubrique "Nous rencontrer".

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Suivi individualisé de chaque stagiaire. Évaluation écrite des acquis à la fin de chaque module de 3 jours.

Un relevé détaillé des notes obtenues sera remis à la fin de chaque trimestre au stagiaire et à l'entreprise.

Code : TLTP

MAÎTRISER LA TECHNOLOGIE DE LA PEINTURE

CONTENUS PÉDAGOGIQUES : (suite)

❑ DÉSORDRES ET PATHOLOGIES DES TRAVAUX DE PEINTURE-FINITION

- L'impact sur la réputation de l'entreprise et la jouissance des travaux par le client.
- La responsabilité du professionnel.
- L'implication des autres corps d'état.
- La durée des garanties légales et l'obligation de réparer.
- La déclaration aux assurances.
- Les limites de couverture des sinistres par les assurances.
- La constatation des dégâts.
- L'étendue ou la localisation du problème.
- Les désordres sur les travaux intérieurs et extérieurs.
- Explication des phénomènes courants de décollement et d'humidité.

❑ LES CAUSES ET LES REMÈDES

- Les subjectiles et leur réception par le peintre.
- Les travaux exécutés antérieurement.
- L'eau et la vapeur d'eau.
- L'air, l'environnement, le climat.
- La ventilation et le chauffage des locaux.
- Les conditions d'application.
- Les délais de recouvrement.
- Les incompatibilités.
- Le résultat incontrôlable des mélanges.
- Le facteur humain.
- La prévention des désordres.
- Les tests et essais réalisables par l'entreprise.
- Rechercher l'origine des désordres et en stopper la cause.
- Les expertises en laboratoire.
- L'implication des fabricants.
- Les garanties après réparation.
- Les travaux à risque et le refus d'intervention.

❑ LES TRAVAUX PRÉPARATOIRES

- La définition des travaux préparatoires.
- Adapter les travaux préparatoires en fonction des supports et de leur état.
- L'importance des travaux préparatoires pour la bonne tenue dans le temps des ouvrages.

❑ LES TRAVAUX D'APPRÊT

- La définition des travaux d'apprêt.
- Adapter les travaux d'apprêt en fonction de la finition et de la qualité demandées.
- Les impressions et apprêts réalisés par les autres corps d'état.

❑ LES PEINTURES

- Le rôle et la composition des peintures.
- Les produits en phase solvant et les produits en phase aqueuse.
- La classification des produits.
- La terminologie technique des peintures.
- La qualité et la préparation du support en fonction de la qualité de finition.
- Reconnaître les différentes finitions et savoir les adapter à chaque cas.
- Les peintures de sol, les produits ignifuges et intumescents, les produits anti-graffitis et les peintures spéciales.
- Hygiène, prévention et protection de l'environnement.

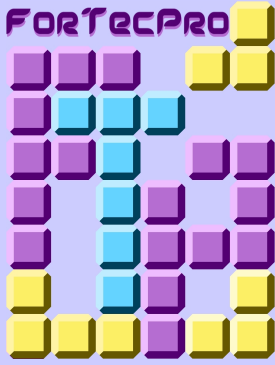
❑ LES PAPIERS PEINTS ET LES REVÊTEMENTS MURAUX

- La classification des revêtements.
- Les différentes qualités de revêtement et leur utilisation.
- La terminologie technique.
- La qualité et la préparation du support en fonction du revêtement retenu.
- Les papier peints panoramiques.
- Les tissus en grande largeur et la pose de tissu tendu.

❑ LES TRAVAUX DE DÉCOR ET LES FINITIONS DÉCORATIVES

- Les différents travaux de décor et d'imitation de matière.
- La qualité et la teinte des couches de fond destinées à recevoir un décor.
- La composition des glacis et les précautions d'utilisation.
- La terminologie particulière des travaux de décor et d'imitation.
- Les patines décoratives et les finitions décoratives commerciales.
- La protection des finitions décoratives.

MAÎTRISER LA TECHNOLOGIE DE LA PEINTURE



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Méthode expositive puis mise en application par méthode active et interrogative. Exposés, études de cas, travaux pratiques et applications.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées des outils pédagogiques traditionnels, matériel audiovisuel et supports de cours.

COÛT DE LA FORMATION :

Plusieurs possibilités de prise en charge financière. Veuillez nous contacter.

Code : TLTP

CONTENUS PÉDAGOGIQUES : (suite)

❑ LES FICHES TECHNIQUES

- Présentation d'une fiche technique.
- Les différents chapitres et le contenu d'une fiche technique.
- La terminologie technique employée.
- L'importance du respect des prescriptions indiquées.
- Les préconisations des fabricants.
- Consommation et rendement d'un produit.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Les stagiaires devront se munir pour le premier jour de cours du matériel suivant : feuilles de papier, stylos à bille noir, bleu, vert et rouge.

CONSEILS ET INSCRIPTION :

Pour toute information, obtention d'un devis ou inscription, merci de nous communiquer les données suivantes :

Pour les particuliers :

- nom, prénom et adresse ;
- numéros de téléphone fixe et portable ;
- adresse eMail.

Pour les entreprises :

- nom et adresse de l'entreprise ;
- numéros de téléphone et de fax ;
- nom de la personne à contacter dans l'entreprise ;
- adresse eMail ;
- nom et prénom du ou des stagiaires.

Une réponse vous parviendra dans les meilleurs délais.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION :

Une attestation et un relevé détaillé des notes obtenues sont remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Si ultérieurement le stagiaire désire entreprendre d'autres formations, ce relevé de notes lui permettra d'être dispensé des modules qu'il maîtrise (note du module supérieure ou égale à 14 sur 20).

Tout module prescrit et non suivi intégralement par le stagiaire, quelle qu'en soit la raison, comptera pour zéro dans la moyenne générale.

CONTACTS :

Jean ROTA : ☎ 06.27.96.07.53

eMail : contact@fortecpro.com

SITE INTERNET :

www.fortecpro.com